

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE
L'ISERE

ARRONDISSEMENT DE
VIENNE

Tél. 04 74 54 42 07

Fax 04 74 54 58 80

mairie-lemottier@wanadoo.fr

www.lemottier.fr

COMMUNE DE LE MOTTIER



Réunion du Conseil Municipal du 4 Novembre 2015

Présents : MM. DETROYAT Bruno, GONON Gérard, MOYROUD Nicolas, PRUDHOMME Julien, GENEVEY Jean-Noël, ALBERT Etienne, Mmes REYNAUD Françoise, MAZET Elsa, BUTTIN Véronique, GINET Véronique, DELEGUE Sandrine, BOURY Anne-Lise, MONTABON Marie-Christine.

Secrétaire de séance : BUTTIN Véronique.

Point trésorerie :

272.310 € disponibles au 4 novembre 2015.

Il sera décidé en décembre prochain d'un éventuel remboursement anticipé d'un prêt à court terme pour un montant à définir.

Point travaux :

Emplois (réfection de chaussée) terminés. 8,35 tonnes d'émulsion appliquées au prix de 1180 €uros H.T. /tonne. (11 800 € T.T.C.)

S.D.C.I. : Schéma de coopération intercommunale (Délibération):

La loi « portant nouvelle organisation territoriale de la République » (loi NOTRe) adoptée le 8 août 2015 impose que les « SDCI », révisés, soient arrêtés avant le 31 mars 2016 pour application au 1^{er} janvier 2017.

Monsieur le Préfet de l'Isère a présenté son schéma le 21 septembre 2015. Il prévoit la réduction du nombre d'EPCI de 27 à 18, la réduction du nombre de syndicats intercommunaux et mixtes de 201 à 151.

Le projet de nouveau schéma prévoit la fusion de la Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire avec la nouvelle Communauté de Communes Bièvre Isère issue au 1^{er} janvier 2016 de sa fusion avec la Communauté de Communes de la Région Saint-Jeannaise, portant le nombre de communes à 70 et le nombre d'habitants à 69749.

Après délibération le Conseil Municipal unanime émet un avis favorable sur ce schéma Départemental de Coopération intercommunale.

P.L.U.I. :

Le transfert de compétence « P.L.U. » sera effectif au 1^{er} décembre 2015. Conformément à la loi, Bièvre Isère Communauté prendra le relais et pourra sur demande de la commune :

- poursuivre une procédure de révision, modification, non achevée au 30/11/2015
- engager après le 1^{er} décembre une modification ou déclaration de projet sur le document d'urbanisme communal en vigueur.

Notre commune n'ayant pas de demande particulière, il n'est pas nécessaire de délibérer.

Projet aire de lavage des pulvérisateurs agricoles :

Les plans ont été réalisés. Le permis de construire sera déposé avant la fin de l'année. L'installation pourrait fonctionner en fin de printemps 2016.

Rappel du coût : 150.000 € financé à 75 % par l'Agence de l'Eau, 25 % avancés par la Communauté de Communes, remboursables par les utilisateurs en 5 années.

.../...

Conseil d'école du 3 novembre :

- 71 élèves scolarisés à ce jour
- Classe verte prévue à Autrans du 10 au 13 mai 2016.

Cantine :

- Le repas de Noël sera offert à chaque élève, il aura lieu le 17 décembre.

Travail des commissions :

- La Commission Environnement prévoit la plantation d'arbres et arbustes aux abords de l'école cet hiver.
- Une première visite pour étude des locaux libres a été réalisée. Projet de réutilisation en cours.

Cérémonie du 11 novembre :

A 11 heures, comme de coutume avec, à nouveau, la présence de nos écoliers qui chanteront et liront un poème.

Scrutins des 6 à 13 décembre (Régionales) :

Le planning est établi pour ces deux journées. (8h à 18h).

Questions diverses :

- Présence des prostituées : la circulation est interdite sur trois chemins communaux depuis le 26 octobre. Un panneau a été arraché et volé.
- Monsieur le Maire donne lecture d'un nouveau courrier en partie incompréhensible terminé par une nouvelle menace.
- Monsieur le Maire expose le souci du non-respect par certains des règles d'urbanisme et s'engage à poursuivre son action.

Séance levée à 23h15.